

Pourquoi la grammaire a besoin de réfléchir sur les genres : le cas des absences de sujet de première et deuxième personne

L'association grammaire/genres de discours incite à la prise en compte de deux dynamiques : l'une va du genre vers la grammaire tandis que l'autre invite au parcours inverse. La première sollicite la grammaire comme marqueur générique. Les genres sélectionnent des faits plutôt que d'autres, contribuant ainsi à leur identification. C'est la démarche la plus courante mise en valeur dans les travaux de Bronckart, Malrieu/ Rastier, Maingueneau et Biber. La seconde voit dans les genres le témoignage du fonctionnement des faits de langue. C'est le cas des travaux de Wilmet sur le présent de l'indicatif ou encore celle d'Adam (2011), voire Blanche-Benveniste dans sa conception de la grammaire seconde.

La première dynamique part de l'idée que les faits de grammaire sont déjà donnés alors que dans la seconde les genres participent à révéler les propriétés des faits, du moins ceux qui sont effectivement génériques.

Les deux approches ne sont ni contradictoires, ni complémentaires, ni étrangères l'une envers l'autre : elles attestent d'abord du fait que l'approche des genres, et par ricochet leur définition, dépend de l'usage qu'on souhaite en faire. Cela explique certainement en partie pourquoi la définition des genres de discours n'est pas stabilisée. Certes, il semble exister un noyau commun à la définition des genres de discours :

- les genres ont une fonction sociale et/ou culturelle et/ou communicationnelle
- Les locuteurs exercent une intuition sur les genres. Ils les reconnaissent et peuvent les reproduire.
- les genres contiennent de la langue, en partie contrainte.
- les genres peuvent se combiner avec des éléments non linguistiques.

Mais il demeure de nombreux points de flottement, des questions en suspens parmi lesquelles :

-le genre est-il une unité linguistique ou une unité pratique ?

-Le genre est-il une unité discrète ou bien généralement un « mélange des genres » ?

-Les genres s'intègrent-ils dans une classification hiérarchique ?

-les genres ont-ils une structuration qui dépend de leur contenu ?

-Toutes les productions linguistiques appartiennent-elles à un genre ?

On reconnaîtra là l'écho des débats théoriques auxquels ont participé à travers leurs écrits Adam, Rastier, Martin et Rose, Bronckart, Chareaudio, Maingueneau, Bouquet, Dolinine, Bakhtine autant de linguistes qui sont plutôt connus pour participer à la première dynamique exposé ci-dessus. Or, selon nous, la faiblesse de la seconde dynamique, que par extension on peut étendre à toutes les études qui commencent à être effectuées à partir de corpus spécialisés (sms, commentaires sportifs, titres..), c'est que, contrairement aux linguistes cités plus haut, ces études

s'exonèrent sans s'en apercevoir d'une réflexion sur la notion de genres de discours, parfois en confondant « corpus » et « genre », comme si les genres n'étaient pour l'étude grammaticale qu'une délimitation plus ou moins exotique des données attestées, quantifiable sur grands corpus.

Pour éviter cet écueil méthodologique, nous avons proposé, dans Krazem (2011), un modèle dont l'objectif était de proposer une unité en lien avec les genres de discours aptes à optimiser la connaissance interne des faits de grammaire dits « génératifs¹ ». Nous avons baptisé par commodité cette unité le « générème ».

Pour cela nous sommes parti du genre des commentaires sportifs et montré comment on pouvait à la fois réduire les « sous-genres » au degré de granularité le plus fin et en même temps se servir du mode de réduction pour imaginer (générer) des « générèmes » potentiels en nous appuyant sur des approches différentielles du type de celles de Bouquet ou de Bronckart.

Pour obtenir ces générèmes, il s'imposait d'accorder l'attention principale aux sous-genres. Ensuite, il s'agissait de considérer la nomination lexicologique des genres/sous-genres comme le témoignage de traits différentiels et non comme une fin en soi pour éviter le risque de ne caractériser que des relations hyper/hyponymiques.

Nous proposons pour cette journée consilia, après une première partie conséquente exposant les problèmes ci-dessus liés aux difficultés définitoires des genres, d'effectuer un parcours inverse de celui que nous avons fait avec les commentaires sportifs en montrant comment un fait de langue aussi marqué génériquement que l'absence de sujet de première et deuxième personne des phrases à temps finis trouve une meilleure précision descriptive dans une approche qui prend en compte une plus grande finesse définitoire des genres jusqu'à ce que la subdivision (laquelle s'affranchira de l'étiquetage lexicologique) ne soit plus pertinente pour l'observation du fait de langue que nous avons choisi.

Les genres sollicités (ci-dessous quelques exemples) iront du sms aux petites annonces (Bulletin scolaire, Horoscope, télégramme), genres qui seront affinés en fonction de la description des absences de sujet.

SMS : *Suis assise chez quick

Immobilier : Loue pour étudiante grand T1 38m2

Vente/achat : -Achète violon 600 euros minimum

-Vds boxers / Etudie toutes proposition

Roman : -Je levais le nez. Fis face aux Traversière. Oster Christian L'imprévu Minuit 2005

Mustapha Krazem Université de Bourgogne

1 On peut en effet tenter de séparer les faits non génératifs (par exemple l'ordre déterminant nom) et les faits génératifs, ceux sensibles aux genres (par exemple l'absence de sujet dans les sms). Cette question ne va pas du tout de soi. Nous n'envisageons pas de la traiter dans cette communication.